



"Après le vaccin, j'ai présenté des troubles étranges"

Par [la mère](#) , le 01/02/2008

Je suis aide soignante et comme tous les personnels hospitaliers, j'ai été obligée d'être [vaccinée](#) contre l'[hépatite B](#), le 17 septembre 1992.

En 1996, un enfant se fait vacciner contre l'hépatite B, comme 20 millions de Français en 4 ans.
© Frédérik Astier/Sygma/Corbis/Frédérik Astier

Je suis aide soignante et comme tous les personnels hospitaliers, j'ai été obligée d'être [vaccinée](#) contre l'[hépatite B](#), le 17 septembre 1992.

Fin septembre, je présente des troubles étranges : paresthésie des membres inférieurs ainsi que du bassin (comme des fourmillements).

Travaillant à l'hôpital dans un service de médecine interne, j'en parle à un médecin présent. Il me dit que ça ressemble à des troubles neurologiques. Je téléphone à une amie secrétaire en neurologie qui me donne un rendez-vous le lendemain. Le médecin n'établira pas de diagnostic mais me fait néanmoins passer un électromyogramme (examen des muscles à l'aide d'un courant électrique).

Mais l'hôpital de [Vesoul](#), où je travaille à l'époque, ne dispose pas d'IRM (un appareil qui fait des images du corps par résonance magnétique). Donc, le médecin me dit que l'on va attendre un peu et qu'il se peut que les troubles disparaissent comme ils sont venus.....

Bref, malgré une grande fatigue, je "prends sur moi" et effectivement les signes disparaissent ou bout d'environ deux mois.

En février 2000, j'ai un enfant. En juillet, je présente des signes bizarres... paraparésie de la mâchoire (une forme de paralysie). J'en parle à un médecin, à l'hôpital de Montbéliard, où je travaille maintenant. Et celui ci me dit que ce n'est pas normal: "Il faut que tu vois un neurologue car ça ressemble à de la neuro"

Je vois un neurologue qui me fait passer une IRM ainsi qu'une ponction lombaire. Et là, le diagnostic tombe: sclérose en plaques!

S'en suit un "interrogatoire" avec lui: il me demande si j'ai été vaccinée contre l'hépatite B. Je lui dis que oui et là me revient l'épisode d'après le vaccin.

Je lui raconte ce qui m'était arrivé après mon vaccin et il me dit que c'était DEJA ça ! Mais qu'il est très rare qu'un diagnostic soit établi lors d'une première poussée et que comme je n'avais eu à l'époque ni IRM ni ponction lombaire, il était difficile de reconnaître la maladie. Mais désormais, vu vu ce que je lui dis, il est SUR que c'est ça!

Le médecin du travail me dit qu'il faut faire les démarches pour que ma sclérose en plaques soit reconnue comme maladie professionnelle.

J'écris à l'hôpital de Vesoul afin de récupérer une trace de la consultation de 1992 mais ils me répondent ceci: les dossiers de consultations en neurologie avant 2000 ont été détruits!

Voilà où j'en suis, c'est-à-dire nulle part... car je ne peux rien prouver !

Je n'ai jamais vu d'avocat. Je continue à travailler à plein temps car ma maladie n'est pas reconnue. Je me dis qu'il y a plus invalide que moi. Mais aussi qu'il y a plus de gens touchés par cette affaire que de personnes qui ont porté plainte.

A lire aussi:

[Hépatite B: 20 millions de Français ont-ils été trompés?](#)

[Hépatite B: les labos nient toute responsabilité](#)

["Oui, c'est dur de prouver que la maladie est liée au vaccin"](#)

[C'est quoi l'hépatite B?](#)